

UNE PLATEFORME
POLITIQUE POUR
LES OBNL CANADIENS

IMAGINE
CANADA

Pour la cause.
Pour la
communauté.

AVRIL 2025



Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national qui a pour mission de renforcer les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif canadiens afin qu'ils puissent mieux servir les gens et les communautés au Canada et ailleurs au monde. Nous nous efforçons d'influencer le contexte réglementaire et les politiques pour créer un Canada où les communautés s'épanouissent, stimulées par un solide réseau d'OBNL engagés, et où la justice sociale, économique et environnementale progresse grâce à l'action et à l'engagement collectifs.

2 Avenue St. Clair EST, Bureau 300
Toronto ON M4T 2T5

imaginecanada.ca

publicpolicy@imaginecanada.ca

Remerciements

Cette plateforme est le fruit de la collaboration des organismes de bienfaisance et à but non lucratif de l'ensemble du Canada. Elle est fondée sur la conviction que **les fonds publics doivent être investis pour le bien public** et nous avons mis en évidence cinq domaines politiques clés qui correspondent aux priorités des partis politiques fédéraux. Alors que le gouvernement s'efforce de façonner l'avenir du Canada en ces temps difficiles, nous visons à inspirer et à guider les **décideurs politiques** pour nous assurer que les organismes qui assurent la prestation des programmes et des services dans les communautés à travers tout le Canada reçoivent le **soutien dont ils ont besoin**.

Nous croyons fermement au pouvoir de la **voix collective du secteur à but non lucratif**. Pour cerner les domaines politiques clés, nous avons analysé les **priorités les plus communes** des partis politiques fédéraux. Nous avons ensuite invité **10 à 15 organismes** œuvrant **dans chaque domaine prioritaire** pour participer aux discussions. Nous les avons sélectionnés parmi ceux qui avaient présenté des recommandations dans le cadre des [consultations prébudgétaires en vue du budget de 2025 du Comité permanent des finances](#). Ces discussions nous ont aidés à cibler nos recommandations.

Nous espérons que ce document présente un aperçu des domaines clés auxquels le prochain gouvernement fédéral devrait donner la priorité pendant ses 100 premiers jours, tout en reconnaissant qu'il ne couvre peut-être pas totalement les besoins diversifiés du secteur. Comme ce processus est évolutif, nous espérons que ses versions futures constitueront pour le secteur à but non lucratif des **ressources exhaustives et représentatives** qui intègrent les points de vue et l'orientation d'un **large éventail d'organismes et de sous-secteurs**.

Ce document n'aurait pas été possible sans les contributions d'organismes œuvrant dans des domaines critiques comme **la lutte contre la pauvreté, les arts et la culture, le développement social, l'immigration, la condition féminine, les communautés autochtones, le logement et l'itinérance, la santé mentale et la main-d'œuvre, entre autres**. Pour connaître d'autres recommandations et propositions, nous vous conseillons de vous pencher sur le travail des organismes et des coalitions ci-dessous: [La Coalition pour un budget vert](#), [L'Association canadienne pour la santé mentale](#), [Le Collectif pour une relance équitable](#), [La Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif](#), [Le Réseau canadien de développement économique communautaire](#).

Nous remercions Blue Door, Take a Hike Foundation et l'Association professionnelle des théâtres canadiens pour avoir fourni les images de ce document.

Table des matières

Introduction	<u>1</u>
Résumé des recommandations	<u>2</u>
Stimuler la communauté	<u>5</u>
Économie et abordabilité	<u>6</u>
Logement et itinérance	<u>8</u>
Environnement	<u>10</u>
Santé mentale	<u>12</u>
Main-d'œuvre	<u>14</u>
Renforcer la résilience du secteur	<u>16</u>
Améliorer l'efficacité du financement fédéral des organismes à but non lucratif	<u>17</u>
Améliorer l'accès à des données fiables et exhaustives	<u>18</u>
Renforcer les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif	<u>19</u>

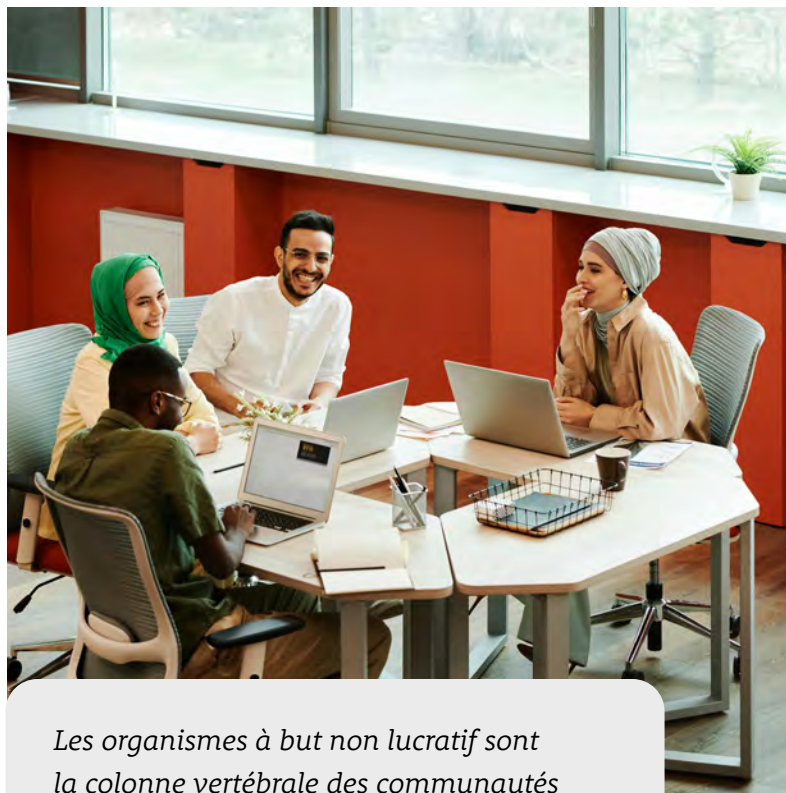
Introduction

Chaque personne au Canada mérite de vivre dans une communauté **sûre, dynamique et saine**. Dans notre monde en rapide évolution, les budgets étirés des ménages et la fragilité du paysage économique et politique **peuvent être source d'incertitude** pour de nombreuses personnes canadiennes quant à l'avenir.

Malgré ces défis, **les organismes à but non lucratif demeurent la colonne vertébrale des communautés canadiennes**. Notre secteur assure la prestation de programmes efficaces qui améliorent la **qualité de vie de millions de personnes canadiennes** et de leurs familles. Que ce soit en renforçant un **sentiment d'appartenance grâce aux programmes artistiques et sportifs** ou en **assurant aux familles l'accès à des repas nutritifs grâce aux banques alimentaires**, nous défendons la population canadienne quand elle en a besoin.

Le secteur à but non lucratif est également une puissance économique en lui-même. Chaque année, il **emploie 2,8 millions de personnes** et **contribue à hauteur de 211 milliards de dollars à l'activité économique** — ce qui représente 8,3 % du PIB du Canada. En outre, **13 millions de bénévoles font don de près de 2 milliards d'heures par année** pour renforcer leurs communautés.

Un secteur à but non lucratif en bonne santé est essentiel au tissu social et à la résilience économique du Canada. En revanche, des **menaces, comme une récession causée par les droits de douane américains, risquent de**



Les organismes à but non lucratif sont la colonne vertébrale des communautés canadiennes.

réduire le montant des dons aux organismes caritatifs, **d'affecter les revenus des entreprises sociales** et de **limiter les dons d'entreprise ainsi que le financement offert par les fondations philanthropiques**. Le secteur aura donc moins de fonds à sa disposition pour répondre à la demande de services..

Alors que le gouvernement définit sa vision d'un **Canada plus fort**, ce document présente des **recommandations clés pour ses 100 premiers jours** afin que le Parlement puisse s'efforcer de promouvoir un avenir résilient, inclusif et prospère pour la population canadienne.

Résumé des recommandations

Soutenir la communauté

Économie et abordabilité

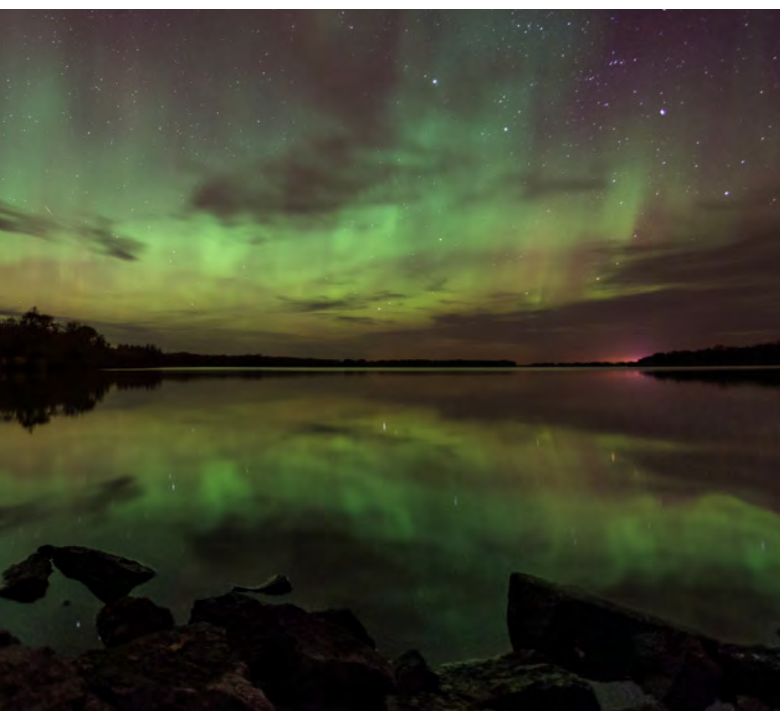
1. **Améliorer la Prestation canadienne pour les personnes handicapées** en augmentant son montant, en simplifiant l'accès et en accroissant l'admissibilité à celle-ci.
2. **Augmenter le Supplément de revenu garanti** de 500 \$ pour les personnes seules et de 750 \$ pour les couples à partir de 60 ans afin d'assurer un soutien financier aux personnes âgées qui en ont le plus besoin.
3. **Maintenir l'investissement dans le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI)** et le programme de subventions du PCBMI pour soutenir l'aide gratuite à la production des déclarations de revenus offerte aux personnes canadiennes à faible revenu par les organismes communautaires.
4. Modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour mettre en œuvre **la production automatique des déclarations de revenus pour les personnes à faible revenus** afin d'accroître leur accès aux prestations gouvernementales.

Logement et itinérance

5. Renforcer et améliorer la **Stratégie nationale sur le logement**.
6. **Octroyer un financement stable à long terme** pour les programmes de logement actuels, comme le Fonds pour le logement abordable et l'Initiative pour la création rapide de logements.
7. S'attaquer à la crise du logement et de l'itinérance à l'échelle nationale en **augmentant le financement des fournisseurs de logements à but non lucratif** en fonction de l'inflation et de la croissance démographique.
8. Réduire l'itinérance chronique en travaillant avec le secteur à but non lucratif pour investir dans la **création de logements de transition et de logements supervisés**.
9. **Supprimer les obstacles qui compliquent les projets en partenariat entre les promoteurs à but non lucratif et les promoteurs privés**.
10. Financer adéquatement le **Fonds canadien de protection des loyers**.
11. **Alléger le fardeau administratif du financement** à long terme des organismes à but non lucratif.

Environnement

12. S'engager à **protéger 30 % des terres et des océans du Canada d'ici 2030** et allouer un financement suffisant aux provinces, aux territoires, aux nations autochtones et à la société civile, dans le cadre du Patrimoine naturel bonifié et d'autres mécanismes, afin de tenir cet engagement et de protéger la valeur culturelle et écologique des communautés.
13. **Renforcer l'intégration des solutions fondées sur la nature aux instruments de politique climatique du gouvernement fédéral**, dont la Stratégie canadienne de la biodiversité, la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, le Fonds municipal vert et les processus d'évaluation environnementale.
14. **Accroître les partenariats avec les municipalités et les communautés autochtones** pour leur faire prendre la tête de l'action climatique et de la conservation de la biodiversité.



Santé mentale

15. **Créer une loi canadienne sur les soins universels en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances** afin d'accompagner le Transfert canadien en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances.
16. **Créer un Transfert canadien permanent en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances** représentant 12 % des dépenses provinciales et territoriales en matière de soins de santé (6,25 milliards de dollars) sur cinq ans, et dont 50 % seront alloués aux services communautaires.
17. Continuer d'**accroître l'accès aux services de traitement de la santé mentale et des dépendances**.

Main-d'œuvre

18. Élaborer **une stratégie de la main-d'œuvre à but non lucratif** pour renforcer le recrutement et le maintien à l'effectif et assurer ainsi la stabilité et la résilience économique du secteur.
19. Bâtir une **stratégie d'action nationale sur le bénévolat**.
20. Maintenir le **financement des programmes d'emploi de base qui créent des possibilités d'emploi** dans le secteur, comme la [contribution salariale d'Emplois d'été Canada](#), le [programme Ouvrir les portes du travail](#) de l'Institut national canadien pour les aveugles et l'Initiative d'apprentissage innovant intégré au travail.
21. **Stimuler la création d'emploi et promouvoir la croissance des entreprises en instaurant des dispositifs de soutien pour des secteurs clés** confrontés à des problèmes de main-d'œuvre, comme un [crédit d'impôt pour le secteur des arts de la scène](#).

Renforcer la résilience du secteur

- 22. Améliorer l’efficacité du financement fédéral des organismes à but non lucratif
- 23. Faire participer le secteur à but non lucratif à **l’élaboration d’une annexe à la Directive sur les paiements de transfert** et d’un cadre de gestion du risque qui tiennent compte du rôle et du modèle opérationnel uniques des organismes à but non lucratif qui reçoivent du financement afin d’alléger les lourdeurs administratives et de mieux servir les communautés.

Améliorer l’accès aux données fiables et exhaustives

- 24. Donner à **Statistique Canada le mandat de mettre régulièrement à jour l’enquête nationale** sur les organismes à but non lucratif, de réaliser celle-ci tous les ans et d’allouer à cette fin un financement de 500 000 \$ par an. Cette enquête devrait également être effectuée auprès des organismes communautaires (non enregistrés).
- 25. Établir une **unité au sein de Statistique Canada dont le mandat consistera à collecter, analyser et diffuser les données sur le secteur à but non lucratif.**



Renforcer les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif

- 26. Établir et doter des ressources adéquates une **unité au sein du gouvernement fédéral** pour défendre les intérêts du secteur à but non lucratif.

Concordance des recommandations avec les priorités nationales du Canada

Recommandations	Logement	Santé	Économie et abordabilité	Environnement	Communauté et sécurité
1,2,3,4			✓		
5,6,7,8,9,10,11	✓				
12,13,14				✓	
15,16,17		✓			
18,19,20,21,22,23,24			✓		✓

Stimuler la communauté

Le secteur à but non lucratif est une ressource vitale pour le dynamisme de la société canadienne. En moyenne, 450 organismes de bienfaisance et à but non lucratif exercent leur activité dans chaque circonscription et emploient près de 13 000 personnes. Nos organismes sont la colonne vertébrale des communautés canadiennes. Nous sommes également au cœur de la communauté. Nous travaillons sur le terrain, au contact direct des communautés, ce qui nous place dans une position unique pour créer une valeur culturelle, sociale et économique qui rend les communautés plus sûres, plus solides et plus saines. Les organismes à but non lucratif sont aussi des experts locaux qui créent un impact réel au niveau communautaire. Nous assurons la prestation de programmes et de services cruciaux, relevons les défis naissants et améliorons la qualité de vie de toutes les personnes canadiennes. Nous employons plus de 2,8 millions de personnes et contribuons à l'activité économique à hauteur de 211 milliards de dollars, ce qui représente 8,3 % du

Le secteur à but non lucratif est une ressource vitale pour le dynamisme de la société canadienne.

PIB du Canada. Un investissement dans le secteur à but non lucratif est un investissement dans l'économie canadienne.

Comme le travail des organismes à but non lucratif est aligné sur les priorités nationales, Imagine Canada a créé cette plateforme pour mettre en valeur ces domaines et montrer comment notre secteur peut être un partenaire évident dans la prestation efficace des services. Voici les domaines prioritaires clés où une solide collaboration entre les organismes à but non lucratif et le gouvernement peut produire une incidence durable dans les communautés du Canada.



Économie et abordabilité

Des banques alimentaires aux services de garde et aux refuges, les organismes à but non lucratif offrent un soutien essentiel aux personnes canadiennes touchées par la hausse du coût de la vie. Ces dernières années, la demande pour ces services n'a cessé de croître.

La pauvreté est un grave problème au Canada. En 2022, environ 3,8 millions de personnes, ou 9,9 % de la population du Canada, vivaient en dessous du seuil de la pauvreté. La pauvreté au Canada touche de manière disproportionnée les communautés marginalisées en mettant en évidence les inégalités qui persistent dans l'ensemble du pays. Par exemple, en 2022, les personnes racisées avaient plus tendance à vivre en dessous du seuil de la pauvreté (13,0 %) que les personnes non racisées (8,7 %). Dans le même ordre d'idées, les personnes en situation de handicap sont presque deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes non handicapées. Au Canada, environ 27 % des personnes âgées de 15 ans ou plus, soit 8 millions de personnes, ont au moins une déficience et 1,5 million de personnes en situation de handicap vivent dans la pauvreté.

Le secteur à but non lucratif joue un rôle vital en aidant les personnes canadiennes face aux défis économiques. Nous exhortons le gouvernement à répondre à ces priorités urgentes afin de nous permettre de continuer à offrir des services essentiels qui rendent la vie plus abordable pour la population canadienne.



En 2024, près de la moitié (45 %) des personnes canadiennes ont déclaré que la hausse des prix se répercutait fortement sur leur capacité de payer leurs dépenses quotidiennes.

Au Canada, l'insécurité alimentaire a également atteint des niveaux alarmants. De nombreuses personnes à faible revenu déclarent consacrer plus de 80 % de leur revenu disponible à l'alimentation et au logement. Parmi celles qui font appel aux banques alimentaires, 18 % sont employées tandis que 40 % ont recours à l'aide sociale, comme les mesures de soutien pour les personnes en situation de handicap. Au printemps 2024, plus d'une personne canadienne sur cinq (23 %) a indiqué qu'elle aura assez ou très vraisemblablement recours à un organisme communautaire pour se procurer des aliments ou des repas au cours des six prochains mois. Par conséquent, le recours aux banques alimentaires a augmenté de 90 % depuis 2019. En 2024, les banques alimentaires ont reçu plus de 2 millions de visites par mois — le nombre le plus élevé jamais enregistré. À mesure que la hausse des coûts se poursuit, plus de personnes seront contraintes à faire appel aux banques alimentaires.

Cette pression ne se limite pas aux banques alimentaires. Le réseau de refuges du Canada subit également une pression croissante. En 2023, environ 32 660 personnes étaient en situation

d'itinérance chronique, soit une augmentation de 4,4 % par rapport à 2022 (31 476). En outre, la proportion d'utilisateurs des refuges qui y ont habité pendant plus de six mois est passée de 9,0 % en 2017 à 14,1 % en 2023.

Malgré la tendance à la baisse de l'inflation, l'abordabilité continue d'être problématique pour de nombreuses personnes canadiennes. L'année dernière, elles ont été un tiers (35 %) à répondre difficilement à leurs besoins financiers liés au transport, au logement et à l'alimentation.

Recommandations pour les 100 premiers jours

- **Améliorer la Prestation canadienne pour les personnes handicapées** en augmentant son montant, en simplifiant l'accès et en accroissant l'admissibilité à celle-ci.
- **Augmenter le Supplément de revenu garanti** de 500 \$ pour les personnes seules et de 750 \$ pour les couples à partir de 60 ans afin d'assurer un soutien financier aux personnes âgées qui en ont le plus besoin.
- **Maintenir l'investissement dans le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI)** et le programme de subventions du PCBMI pour soutenir l'aide gratuite à la production des déclarations de revenus offerte aux personnes canadiennes à faible revenu par les organismes communautaires.
- **Modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour instaurer la production automatique des déclarations de revenus** pour les personnes à faible revenu afin d'améliorer leur accès aux prestations et au soutien financier.



Logement et itinérance

Le secteur à but non lucratif joue un rôle essentiel en répondant aux besoins du Canada en matière de logement en créant et en gérant des logements abordables, en offrant des logements supervisés et des services intégrés pour améliorer le bien-être individuel et communautaire. L'accès aux services de santé mentale et d'emploi et aux fournisseurs de soins de santé fait partie de cette offre de logements.

Que l'on soit locataire ou propriétaire, trouver son chez-soi devient de plus en plus difficile. De 2016 à 2024, la demande de logements a augmenté de 16 %, tandis que le nombre de logements disponibles a augmenté de 11 %. En raison de la hausse des coûts, près de la moitié (45 %) des personnes canadiennes craignent énormément de ne pas avoir les moyens financiers de se loger. En 2022, un ménage canadien sur cinq vivait dans un logement inabordable en y consacrant 30 % ou plus de son revenu. En plus des coûts élevés, les formalités administratives, les règles de zonage restrictives et les retards administratifs compliquent la construction de nouveaux logements. La population canadienne a besoin d'un plan pour le logement qui supprime ces obstacles et assure l'accès à des logements sûrs et abordables.

L'accès à un logement abordable ne se limite pas à l'habitat. Ses effets en cascade se répercutent sur la santé, le bien-être et la satisfaction communautaire. Les personnes qui ont de la difficulté à se loger ont moins tendance à ressentir un sentiment d'appartenance à leur communauté, de satisfaction à l'égard de leur environnement ou d'espoir en l'avenir. Un logement stable et abordable réduit le stress des ménages, améliore leur accès à des aliments sains et favorise la stabilité familiale.



Pour chaque logement abordable construit, 2,5 emplois sont créés.

Le gouvernement fédéral doit s'engager à maintenir et à accroître le logement à but non lucratif et social dans l'ensemble du Canada. Investir dans le logement abordable est un investissement dans l'économie. La recherche montre que, pour chaque logement abordable construit, 2,5 emplois sont créés. De plus, les investissements dans le logement améliorent les résultats sociaux et éducatifs pour les personnes et les communautés. Alors que le Canada fait face à la crise du logement et de l'itinérance, maintenir et accroître l'accès à ces services à but non lucratif nécessitera de la part du gouvernement une solide collaboration et des investissements importants pour élargir leur portée et leur incidence.

Recommandations pour les 100 premiers jours

- Renforcer et améliorer la Stratégie nationale sur le logement.
- Octroyer un financement stable à long terme pour les programmes de logement actuels, comme le Fonds pour le logement abordable et l'Initiative pour la création rapide de logements.
- S'attaquer à la crise du logement et de l'itinérance à l'échelle nationale en **augmentant le financement des fournisseurs de logements à but non lucratif** en fonction de l'inflation et de la croissance démographique.
- Réduire l'itinérance chronique en travaillant avec le secteur à but non lucratif pour investir dans la **création de logements de transition et de logements supervisés**.
- Supprimer les obstacles qui compliquent les projets en partenariat entre les promoteurs à but non lucratif et les promoteurs privés.
- Financer adéquatement et mettre en œuvre le Fonds canadien de protection des loyers.
- Alléger le fardeau administratif du **financement** à long terme des organismes à but non lucratif.



Collaborer avec le secteur à but non lucratif pour mettre en œuvre des solutions en matière de logement, afin de maintenir l'abordabilité des communautés canadiennes et d'offrir aux familles l'occasion de s'épanouir et d'améliorer leur avenir.

Environnement

Moteurs du changement en prenant des mesures de conservation des forêts et des terres, de protection des océans et de l'eau ou en mettant en œuvre des initiatives de développement durable, les organismes à but non lucratif du Canada jouent un rôle crucial en assurant l'accès des générations futures à un environnement sain.

Chaque région du Canada connaît une hausse de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes. Des vagues de chaleur aux ouragans plus fréquents en passant par les sécheresses, ces phénomènes météorologiques extrêmes endommagent nos paysages naturels et créent de graves difficultés pour l'économie canadienne. Selon la Croix-Rouge, 90 % de son aide soutient la population canadienne au pays. Les phénomènes et conditions météorologiques extrêmes augmentent en fréquence et commencent à nuire à la croissance économique du Canada en grevant davantage les budgets gouvernementaux.

Le rendement de chaque dollar dépensé pour l'adaptation aux changements climatiques se chiffre à 13 \$ à 15 \$ en retombées directes et indirectes.

Alors que de nombreuses familles et entreprises subissent les répercussions des changements climatiques au Canada, des investissements proactifs dans les mesures d'adaptation peuvent réduire les coûts. Le rendement de chaque dollar dépensé pour l'adaptation aux changements climatiques se chiffre à 13 \$ à 15 \$ en retombées directes et indirectes, ce qui en fait un bon investissement au profit du présent et de l'avenir du Canada.



L'adaptation aux changements climatiques doit également viser à réduire la perte de la biodiversité. Les forêts, les terres humides et les prairies jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les effets des changements climatiques. Elles ralentissent les changements climatiques en absorbant le carbone et en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère, ce qui évite les sécheresses et réduit le risque d'inondations. Les nations autochtones et les communautés locales sont presque toujours à la tête de ces initiatives au Canada. Leur travail doit être financé. La préservation de la biodiversité n'est pas seulement essentielle pour atténuer les effets des changements climatiques, mais aussi pour renforcer la résilience économique à long terme et la capacité du Canada à promouvoir des communautés prospères et durables pour les générations futures.

Recommandations pour les 100 premiers jours

- S'engager à **protéger 30 % des terres et des océans du Canada d'ici 2030** et allouer un financement suffisant aux provinces, aux territoires, aux nations autochtones et à la société civile, dans le cadre du Patrimoine naturel bonifié et d'autres mécanismes, afin de tenir cet engagement et de protéger la valeur culturelle et écologique des communautés.
- **Renforcer l'intégration des solutions fondées sur la nature aux instruments de politique climatique du gouvernement fédéral**, dont la Stratégie canadienne de la biodiversité, la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, le Fonds municipal vert et les processus d'évaluation environnementale.
- **Accroître les partenariats avec les municipalités et les communautés autochtones** pour leur faire prendre la tête de l'action climatique et de la conservation de la biodiversité.



Les organismes à but non lucratif de partout au Canada travaillent inlassablement aux côtés du gouvernement pour contrer les changements climatiques et la perte de biodiversité. Ensemble, nous pouvons bâtir un Canada plus résilient et durable.

Santé mentale

Des lignes d'assistance téléphonique aux campagnes de prévention et de sensibilisation, en passant les programmes de soutien des pairs, le counseling, l'intervention en situation de crise, les soins externes et la formation, les organismes à but non lucratif jouent un rôle vital dans les communautés en offrant des services complets en santé mentale, en traitement des dépendances et de la consommation de substances.

Chaque année, la santé mentale coûte 51 milliards de dollars au Canada, selon les estimations, en soins de santé, en perte de productivité et en baisse de la qualité de vie. On estime que 50 % des personnes seront en proie à un problème de santé mentale avant d'atteindre 40 ans au Canada. La prévalence d'une mauvaise santé mentale est exacerbée par les facteurs de stress économiques, dont le manque d'accès aux logements abordables et aux aliments abordables et nutritifs. Les personnes au moins bon état de santé mentale ont plus tendance (15,8 %) à vivre dans un logement inadéquat.

Chaque année, la santé mentale coûte 51 milliards de dollars au Canada, selon les estimations, en soins de santé, en perte de productivité et en baisse de la qualité de vie.

Un tiers des personnes n'ont malheureusement pas accès aux soins de santé mentale dont elles ont besoin au Canada. Malgré cette prévalence et son coût élevés pour l'économie, seulement 7,2 % du budget de la santé du Canada sont alloués aux soins en santé mentale. Le sous-financement chronique de la santé mentale est le plus marqué pour les services de santé mentale communautaires.



« Les organismes communautaires de santé mentale demeurent une partie vitale de leurs communautés et du système de santé local, mais, sans financement ni soutien adéquats des gouvernements, leur incidence sera indûment limitée et ils ne pourront pas fonctionner à leur plein potentiel. Soutenir ces organismes améliorera simplement notre système de santé et bénéficiera à un plus grand nombre de personnes canadiennes. »

— Dave Gallson, directeur général national, Société pour les troubles de l'humeur du Canada

Comme la prévalence des troubles de santé mentale est en hausse, le gouvernement fédéral doit s'engager durablement à financer les soins en santé mentale dans les communautés. La population canadienne mérite d'accéder à un continuum de services de santé mentale et de traitement des dépendances financés par les fonds publics qui sont intégrés et coordonnés au niveau communautaire pour promouvoir et améliorer sa qualité de vie. Les investissements dans la santé mentale sont très profitables pour l'économie. Le rendement de chaque dollar dépensé pour la santé mentale par le gouvernement se chiffre à 4 \$ à 10 \$ pour l'économie. L'amélioration de l'accès aux traitements de l'anxiété et de la dépression peut également stimuler l'économie à raison de 17,3 milliards à 32,3 milliards de dollars par année.

Recommandations pour les 100 premiers jours

- **Créer une loi canadienne sur les soins universels en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances** afin d'accompagner le Transfert canadien en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances.
- **Créer un Transfert canadien permanent en matière de santé mentale et de santé liée à la consommation de substances** représentant 12 % des dépenses provinciales et territoriales en matière de soins de santé (6,25 milliards de dollars) sur cinq ans, et dont 50 % seront alloués aux services communautaires.
- Continuer d'**accroître l'accès aux services de traitement de la santé mentale et des dépendances.**



Les organismes à but non lucratif de l'ensemble du Canada offrent des services de santé mentale aux personnes qui en ont le plus besoin. Des investissements soutenus dans les services de santé mentale permettront au secteur à but non lucratif de poursuivre son travail avec le gouvernement afin que les communautés de partout au pays demeurent en santé et solides.

Main-d'œuvre

De ses programmes de formation et de perfectionnement à l'aide à l'emploi pour les personnes marginalisées, le secteur à but non lucratif s'emploie activement à faire accéder les personnes canadiennes au marché du travail.

Le secteur à but non lucratif est l'employeur le plus important au Canada. Ces organismes emploient collectivement 2,5 millions de personnes, soit davantage que les trois industries à but lucratif les plus importantes : la construction, la fabrication et le commerce de détail. Le personnel des organismes à but non lucratif travaille dans différents secteurs, dont les soins de santé, les arts, les universités et les collèges, les services sociaux, la culture, les sports et les loisirs, le logement et le développement. Ces travailleurs représentent 12 % de la population active totale. En outre, 13 millions de bénévoles font don de près de 2 milliards d'heures par an pour bâtir des communautés plus solides.

Nos travailleurs représentent 12 % de la population active totale.

Malgré leur rôle essentiel, les organismes à but non lucratif font face à des pressions croissantes depuis plusieurs années. La demande des services a augmenté considérablement à cause de la crise de l'abordabilité et de l'inflation alors que les dons ont baissé. De plus, en moyenne, les salaires du personnel du secteur à but non lucratif sont inférieurs de 13 % à la moyenne des salaires pour tous les emplois à l'échelle de l'économie. L'écart est encore plus important pour les organismes à but non lucratif communautaires dont les salaires annuels sont inférieurs de 31 % à cette moyenne.



En 2021, le salaire annuel moyen des membres du personnel des organismes à but non lucratif communautaires était de 43 020 \$ par rapport à 62 459 \$ dans l'ensemble de l'économie. Ces bas salaires créent d'importantes difficultés de recrutement et de maintien à l'effectif, comme les organismes à but non lucratif doivent faire concurrence à d'autres secteurs pour recruter les personnes de talent, ce qui est à l'origine de pénuries de main-d'œuvre généralisées.

Cette situation est extrêmement troublante, étant donné que les femmes sont fortement majoritaires dans la main-d'œuvre des organismes à but non lucratif dont elles représentent les deux tiers des effectifs. Dans l'ensemble, les femmes employées dans le secteur gagnent 18 % de moins que celles employées à l'extérieur de celui-ci.

Cet écart accablant, attribuable en grande partie au financement à court terme et axé sur les projets, est à l'origine de la précarité des conditions de travail, dont les bas salaires, les avantages sociaux réduits et la sécurité limitée de l'emploi. Ces problèmes systémiques mettent en péril l'aptitude du secteur à répondre à la hausse de la demande.

Recommandations pour les 100 premiers jours

- Élaborer **une stratégie de la main-d'œuvre à but non lucratif** pour renforcer le recrutement et le maintien à l'effectif et assurer ainsi la stabilité et la résilience économique du secteur.
- Maintenir le **financement des programmes d'emploi de base qui créent des possibilités d'emploi** dans le secteur, comme la contribution salariale d'Emplois d'été Canada, le programme Ouvrir les portes du travail de l'Institut national canadien pour les aveugles et l'Initiative d'apprentissage innovant intégré au travail.
- **Stimuler la création d'emploi et promouvoir la croissance des entreprises en instaurant des dispositifs de soutien pour les secteurs clés** confrontés à des problèmes de main-d'œuvre, comme un crédit d'impôt pour le secteur des arts de la scène.



Permettre au secteur à but non lucratif de demeurer un employeur stable.

Renforcer la résilience du secteur

Les organismes de bienfaisance et à but non lucratif sont au cœur du tissu social Canadien. Nous renforçons et nous encourageons les populations vulnérables et nous améliorons la vie au Canada et dans le monde. Et pourtant, malgré nos indéniables contributions sociales et économiques, le gouvernement fédéral néglige souvent les besoins du secteur.

Les organismes à but non lucratif détournent souvent du temps et des ressources caritatives pour expliquer aux député.e.s et aux fonctionnaires les conséquences imprévues de nouveaux projets de loi, adoptés souvent sans tenir compte de leur incidence future sur les organismes à but non lucratif.

De plus, les ententes de financement fédérales rigides entraînent des pertes d'efficacité. De nombreux financements des projets sont insuffisants pour couvrir totalement le coût de la prestation de services, ce qui rend difficile

le maintien des programmes essentiels pour les organismes. Les fardeaux administratifs, les conditions de financement restrictives et les cycles de financement à court terme mettent davantage en danger la capacité du secteur à répondre aux demandes croissantes.

Nous demandons instamment au gouvernement fédéral de travailler en collaboration avec les organismes à but non lucratif afin qu'ils puissent demeurer solides, agiles et en mesure de répondre aux besoins de la population canadienne, maintenant et à l'avenir. À cette fin, **nous demandons au gouvernement fédéral d'investir dans la résilience du secteur en :**

- améliorant l'efficacité du financement fédéral des organismes à but non lucratif;
- améliorant l'accès à des données fiables et exhaustives;
- renforçant les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif.



Améliorer l'efficacité du financement fédéral des organismes à but non lucratif

Les organismes à but non lucratif sont agiles, innovants, dotés d'une expertise en la matière et intimement liés à leurs communautés. Dans le monde complexe d'aujourd'hui, le gouvernement fédéral compte sur les organismes à but non lucratif pour assurer à un coût avantageux la prestation de nombreux services sociaux et de santé essentiels, dont il devrait autrement se charger.

Les lourdeurs administratives créent malheureusement des pertes d'efficacité et se répercutent de manière négative sur la disponibilité et la qualité des programmes et services à but non lucratif à financement fédéral. Le financement à court terme et le renouvellement des financements qui se fait attendre entraînent un roulement fréquent du personnel, ce qui est coûteux pour les organismes sur le plan du recrutement et de la formation et qui s'ajoute à la perte de mémoire institutionnelle et de relations. Le financement fédéral est souvent assorti d'un fardeau administratif excessif et les organismes financés par plusieurs ministères doivent souvent déclarer des renseignements similaires sous des formes et selon des échéanciers légèrement différents, ce qui impose des heures de travail redondant au personnel qui serait autrement au service de la communauté. Les organismes à but lucratif sont souvent privés de la marge de manœuvre nécessaire pour adapter leurs plans de dépenses au fur et à mesure qu'ils apprennent ou que le contexte change, ce qui permet difficilement d'améliorer les programmes et les services ou de répondre à de nouveaux besoins.



Au Canada, les gens ne peuvent pas se permettre que les dollars fédéraux soient utilisés de manière inefficace.

Créer une approche sur mesure du financement des organismes à but non lucratif améliorerait l'efficacité des subventions et des contributions fédérales, ce qui, au bout du compte, optimiserait les retombées de l'utilisation de l'argent des contribuables pour la communauté.

Alors que la population canadienne fait face aux crises du logement et de l'abordabilité, ainsi qu'à une demande croissante pour des services comme les banques alimentaires, il est essentiel que chaque dollar fédéral soit utilisé efficacement.

Recommandation pour les 100 premiers jours

Faire participer le secteur à but non lucratif à **l'élaboration d'une annexe à la Directive sur les paiements de transfert** et d'un cadre de gestion du risque qui tiennent compte du rôle et du modèle opérationnel uniques des organismes à but non lucratif qui reçoivent du financement afin d'alléger les lourdeurs administratives et de mieux servir les communautés.

Améliorer l'accès à des données fiables et exhaustives

Les données désagrégées d'excellente qualité sont essentielles pour concevoir les politiques, planifier les interventions, anticiper les changements et prévoir les besoins du secteur à but non lucratif. Faute d'avoir collecté régulièrement des données pendant plusieurs décennies, le gouvernement a omis de diffuser des données exhaustives sur le secteur à but non lucratif. Par conséquent, il manque à notre secteur des renseignements de base sur de nombreux aspects de sa composition, de ses finances, de sa main-d'œuvre et de ses activités et il doit s'appuyer sur des données périmées. Quand des données sont disponibles sur le secteur à but non lucratif, elles sont rarement faciles d'accès ou offertes en format utilisable.

Il existe actuellement un manque de coordination et de communication entre les équipes qui collectent les données sur notre secteur au sein de Statistique Canada. Les approches isolées ont produit des données qui définissent et délimitent le secteur de manière différente, ce qui entraîne des ensembles de données non comparables et donne une image fragmentée de notre secteur. En appliquant les solutions ci-dessous, le gouvernement peut réduire les manques d'efficacité, améliorer la coordination et optimiser le rendement des investissements existants dans la collecte des données.

Une approche stratégique des données sur le secteur à but non lucratif fournira les renseignements nécessaires pour soutenir la résilience, l'innovation et les contributions du secteur au bien-être social et économique du secteur.



Recommandations pour les 100 premiers jours

- Donner à **Statistique Canada le mandat de mettre régulièrement à jour l'enquête nationale sur les organismes à but non lucratif**, de réaliser celle-ci tous les ans et d'allouer à cette fin un financement de 500 000 \$ par an. Cette enquête devrait également être effectuée auprès des organismes communautaires (non enregistrés).
- Établir une **unité au sein de Statistique Canada dont le mandat dont le mandat consistera à collecter, analyser et diffuser les données sur le secteur à but non lucratif**.

Renforcer les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif

Le secteur à but non lucratif est un partenaire naturel dans la prestation des programmes et des services. Nous réalisons de nombreuses priorités gouvernementales. Bien que le secteur à but non lucratif recoupe plusieurs domaines de la gouvernance fédérale, aucun ministère ou service n'est chargé d'améliorer son contexte politique ou son paysage économique.

Nous exhortons le gouvernement à établir une unité dédiée au secteur à but non lucratif au sein du gouvernement, dotée de ressources et qui s'efforcera d'améliorer l'efficacité, de réduire les chevauchements et de réaliser des économies importantes en :

- **Améliorant la collaboration pangouvernementale :**
Rationaliser la communication et la coordination pour les questions qui touchent les organismes de bienfaisance et à but non lucratif pour éviter les chevauchements et améliorer les résultats;
- **Promouvant l'innovation et la responsabilité :**
Rendre les politiques publiques propices à un secteur caritatif robuste, responsable, diversifié et innovant et optimiser les retombées de chaque dollar dépensé;
- **Tirant profit des données pour rendre le processus décisionnel plus judicieux :**
Collecter et diffuser des données accessibles d'excellente qualité sur le secteur à but non lucratif à l'appui de l'élaboration de politiques et de l'allocation de ressources fondées sur des données probantes;

- **Défendant les politiques efficaces :**
Défendre à l'interne les intérêts du secteur à but non lucratif lors des décisions stratégiques en tenant compte de leurs répercussions sur les organismes de bienfaisance et à but non lucratif pour éviter de coûteuses conséquences imprévues;
- **Remédiant aux inégalités systémiques :**
Éliminer les inégalités au sein du secteur à but non lucratif qui relèvent de la compétence fédérale pour créer un paysage à but non lucratif plus équitable et plus efficace.

Renforcer les relations entre le gouvernement et le secteur à but non lucratif grâce à une unité centralisée permettra au gouvernement d'optimiser sa relation avec le secteur en assurant une utilisation plus efficace des ressources, tout en offrant une valeur supérieure à la population canadienne.

Recommandation pour les 100 premiers jours

- Établir et doter des ressources adéquates une **unité au sein du gouvernement fédéral** pour défendre les intérêts du secteur à but non lucratif.

UNE PLATEFORME
POLITIQUE POUR
LES OBNL CANADIENS

IM△GINE
CANADA